Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2014 - 67**

Séance du **4 JUILLET 2014**

Objet : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE MODIFIER LE TABLEAU DES EMPLOIS DU SDE76

Nombre	de membres en exercice :	87
	de membres présents :	58
	de pouvoir(s) :	7
	de membres votants :	65
	votes pour :	65
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 4 juillet à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 18 juin 2014, se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune d'AUFFAY, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Sylvain VASSE, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Jacques FORTIN, Yvon PESQUET, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, Gilles AMAT, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Pierre LEMERCIER, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Bruno HURE, Michel BERNARD, Patrick SIMON, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Michel MENIVAL, Jacky LEVEQUE, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEURBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :
MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Hervé LEPILEUR, Lionel DEHON, Jean-Marc VASSE, Sylvain DELTOUR, David SABLIN, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Jean-François BLOC, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Patrick GUERARD, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Patrick MARTIN, Daniel LEFEVRE, Laurence ARTAUD, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Pierre TROLEY, Michel LEJEUNE, Sébastien LE MAROIS, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER et Jean-Pierre PETIT.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Gérard COLIN a donné pouvoir à M. André-Pierre BOURON,
M. Alain LETARD a donné pouvoir à Mme Chantal FURON-BATAILLE,
M. Jean-François BLOC a donné pouvoir à M. Pierre LEMERCIER,
M. Patrick GUERARD a donné pouvoir à Mme Colette BERTRAND,
M. Gérard JOUAN a donné pouvoir à M. Hugues OGDEN,
M. Jacques CASTRES a donné pouvoir à M. Pierre LEBLOND,
M. Noël LEVILLAIN a donné pouvoir à M. Alain ROUSSEL.

Assistaient également à la séance :
- MM. Henry WATTIEZ et Bruno NADJAR, ERDF,
- M. Eric DESPREUX, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-67 :
OBJET : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE MODIFIER LE TABLEAU DES EMPLOIS DU SDE76

- Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,
- vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée vient de procéder à :
- la transformation d'un poste d'adjoint administratif 2ème classe en poste d'adjoint technique 2ème classe,
- la réduction de temps de travail hebdomadaire d'un poste de rédacteur (passage de 12h à 8h),
- l'augmentation du temps de travail hebdomadaire d'un poste d'adjoint administratif 1ère classe (de 12h à 35h).

Monsieur le Président informe également l'assemblée que dans le cadre de la réforme du SDE76, certains agents des anciens syndicats locaux ont fait connaitre leur désir de quitter les effectifs du SDE76 au 30 juin 2014, ce qui implique la suppression des emplois suivants :
- 1 rédacteur principal 1ère classe – 18 heures hebdomadaires,
- 1 rédacteur – 15 heures hebdomadaires,
- 1 rédacteur – 15 heures hebdomadaires,
- 1 adjoint administratif 1ère classe – 12 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif 1ère classe – 7 heures hebdomadaires,
- 1 adjoint administratif principal 2ème classe – 16 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif principal 2ème classe – 6 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif principal 2ème classe – 5 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif principal 2ème classe – 5 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif principal 2ème classe – 5 heures hebdomadaires

- 1 adjoint administratif 2ème classe – 8 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif 2ème classe – 15 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif 2ème classe – 15 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif 2ème classe – 15 heures hebdomadaires
- 1 adjoint administratif 2ème classe – 35 heures hebdomadaires

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 4 juillet 2014 :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET			
DGS	A	1	35 heures
Ingénieur	A	2	35 heures
Attaché	A	1	35 heures
Technicien principal 1ère classe	B	3	35 heures
Technicien principal 2ème classe	B	6	35 heures
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	35 heures
Rédacteur	B	2	35 heures
Adjoint administratif 1ère Classe	C	2	35 heures
Adjoint administratif 2ème classe	C	7	35 heures
Adjoint technique 2ème classe	C	1	35 heures
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET			
Attaché principal	A	1	5 heures
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	8 heures
Adjoint administratif 1ère classe	C	1	12 heures

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

– ADOPTE la modification du tableau des emplois de SDE76 ainsi proposée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

BUREAU DU COURRIER
15 JUIL. 2014
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE De la Seine-Maritime

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.